

## BULLETIN DE PARTICIPATION







Atlantic est partenaire d'Eco-systèmes pour la collecte et le recyclage des anciens appareils électriques.

## BULLETIN DE PARTICIPATION

## Pour bénéficier de l'offre "Prime à la Casse" Atlantic

Achetez et f les radiateur	aites installer par un rs Atlantic	professionnel	
75€ REMBOURSÉS par appareil	75€ REMBOURSÉS par appareil	50€ REMBOURSÉS par appareil	<b>75</b> €  REMBOURSÉS par appareil
MARADJA Pilotage Intelligent	GALAPAGOS Pilotage Intelligent	NIRVANA Digital	NEFERTITI Pivotant Intégral

- Retournez :
  - votre bulletin de participation complété
  - la copie de votre facture d'achat datée du 07/10/2013 au 07/12/2013
  - votre RIB/RIP avant le 7 février 2014 (le cachet de la Poste faisant foi) dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

PRIME À LA CASSE ATLANTIC 2013 - CEDEX 3014 - 99301 PARIS CONCOURS

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement dans la limite de 300€ par foyer

(même adresse, même nom et/ou même RIB ou RIP)

NOM* :	PRENOM*:
ADRESSE* :	
CODE POSTAL* : VILLE*	:
EMAIL*:	TÉL

\* Champs obligatoires

pour toute demande ou information sur l'opération, contactez-nous par email : primealacasse@groupe-atlantic.com

Extrait du règlement :

\*Offre ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse Comprise) limitée à un seul remboursement de 300€ maximum par foyer (même nom, même adresse, et/ou même RIB ou RIP) pour l'achat et l'installation des produits de la gamme ATLANTIC suivants : Maradja Pilotage Intelligent / Galapagos Pilotage Intelligent / Néfertiti Pivotant Intégral / Nirvana Digital par un installateur professionnel. Retournez votre bulletin de participation, la facture de votre installateur professionnel (achat et installation) datée entre le 07/10/2013 et le 07/12/2013 et votre RIB à l'adresse suivante : OPÉRATION PRIME à LA CASSE ATLANTIC 2013 CEDEX 3014 - 99301 PARIS CONCOURS. Renvoyez le tout sous enveloppe affranchie avant le 07/02/2013 (le cachet de la Poste faisant foi). Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Conformément aux dispositions de la loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant. Téléchargez votre bulletin de participation of consultez les conditions de participation sur www.atlantic.fr